



Longuenesse le 21/03/2023

Une agression purement gratuite!!!

Le 19/03/2023, vers 14h45, le premier surveillant est appelé au Bâtiment A1 car la personne détenue XXXX écrou 36168 invective les agents provoque un tapage en tapant sur la fenêtre de l'aile au motif qu'a l'issue de son parloir, une fouille complète à corps a été ordonnée, fouille plus que fructueuse car il a été saisi plusieurs morceaux de substances brunâtre pour des poids de 99,61g, 99.34g, et 26.16g. Il a aussi été découvert 2 pochons de substances verdâtre d'un poids de 14.14g.

Le premier surveillant ainsi que le capitaine, lui demandent de regagner sa cellule.

C'est alors, que le détenu XXX agresse le premier surveillant en le poussant à la hauteur du torse et lors de l'intervention, il soulève le premier surveillant puis le jette au sol, Le capitaine, lui esquive deux coups de justesse, un autre agent reçoit un coup de poing au visage.

Pour le bureau local CGT ce type d'agression est inadmissible et était prévisible !

En effet, le détenu XXX avait déjà refusé de réintégrer son bâtiment à l'issue de la promenade le 17 juin 2022 au motif qu'il souhaitait une affectation au QI.

Fraîchement sorti du quartier il a donc trouvé la méthode de l'agression pour obtenir son isolement de la détention.

Le bureau local CGT tient à féliciter le professionnalisme des agents qui sont intervenus.

Le bureau local CGT tient à apporter notre indéfectible soutien à nos collègues, lâchement agressés.

Le bureau local CGT exige des sanctions pénales et disciplinaires exemplaires, ce type d'agression n'est pas tolérable et inadmissible, nous suivrons bien évidemment cela de très près

**Pour la CGT
Le Bureau Local**

